BULLETIN MUNICIPAL **JANVIER 2018**

ORLÉAT & VOUS

www.orleat.com

À savoir p.4

1er Pacs en Mairie

Vie associative p.11

La maison des Associations

Dossier p.10

Démarrage des travaux du bourg

ENTRE DORE & ALLIER Communauté de communes

ÉTAT CIVIL 2017

MARIAGES

6 mai - **Séverine GIRAUD** et **Richard FARJOT**
24 juin - **Clémence MICHALET** et **Sébastien TICHIT**
1er juillet - **Jessica YZORCHE** et **Adrien PILRO**
1er juillet - **Evelyne VION** et **Pierrick FAYET**
8 juillet - **Sophie GONNARD** et **Thierry SOULEYRAS**
8 juillet - **Mélissa ALLEGRE** et **Steven MARCHAND**
15 juillet - **Sandrine MOREL** et **David ROCHEFOLLE**
12 août - **Isabelle LACQUIT** et **Lionel BARIL**
23 septembre - **Reine BEMBA** et **Maxime RIVOIRE**
21 octobre - **Véronique PILIA** et **Nouari BOULEMKHALI**

NAISSANCES

Lucas BRISSÉ, fils de BRISSÉ Thomas et BESNIER Sophie est né le 6 janvier.
Coline PELLETIER, fille de PELLETIER Guillaume et POREAUX Aurélie, est née le 2 février.
Délia et Daryl GENEIX, enfants de GENEIX Vincent et CHAUMONT Julie, est nés le 3 février.
Théodore AVENA, fils de AVENA Alexandre et ROBERT Fanette, est né le 21 mars.
Margaux SOULEYRAS, fille de SOULEYRAS Thierry et GONNARD Sophie, est née le 22 mars.
Lucie MEUNIER, fille MEUNIER Alexandre et LANTUEJOUL Claire, est née le 11 avril.
Alice et Coline PEREIRA , filles de PEREIRA Julien et LE GUILLAS Lucile, sont nées le 17 juin.
Tessa MENGLIER, fille de MENGLIER Mattieu et ANSELME Céline, est née le 18 juin.
Lunna HORN, fille de HORN Olivier et HORN Florence, est née le 25 juin.
Louise DUMAS, fille de DUMAS Sylvain et de MICHALET Amélie, est née le 15 juillet.
Jaïlys TOURNADRE, fille de TOURNADRE Samuel et BOISSON Jennifer, est née le 26 juillet.
Maël OPÉ, fils de OPÉ Mickaël et CHEMINAT Christelle, est né le 24 août.
Ariana TOURNEBIZE TULON, fille de TULON Dylan et de TOURNEBIZE Marjorie, est née le 26 août.
Manon TEYSSONNIER, fille de TEYSSONNIER Fabrice et GUEYVELIAN Céline, est née le 2 octobre.

ERRATUM
Mia ALONSO est née le 12 décembre 2016.

DÉCÈS

11 janvier - ***Renée et Olivier MELESVILLE***
8 février - ***Marie-Thérèse CHAMBON***
14 avril - ***Christian GARDELLE***
19 avril - ***Thierry BERTHET***
1er mai - ***Raymonde ROUX***
3 mai - ***Fernande MAYET***
25 mai - ***Marie DUVERT***
6 juin - ***Jeanne DESTERNES***
16 juillet - ***Patrick PORTERAT***
22 juillet - ***Jean MOURLON***
14 août - ***Murielle GAYARD***
20 août - ***Thierry DAMOUR***
13 octobre - ***Adolphe DUROHANY***
11 novembre - ***André FAYARD***
26 novembre - ***Suzanne YZORCHE***
12 décembre - ***Raymond RIGAUD***
12 décembre - ***Jacques EVRARD***

SOMMAIRE

LE PLAN DE LA COMMUNE EN PAGES CENTRALES

TEMPS FORTS
Le 1er PACS en Mairie
Visite de quartier aux Faures
Intercommunalité, des réflexions en cours
Le groupe scolaire inauguré
Pont Astier, fin d'un chantier
Noël des seniors
Faire vivre le commerce local
4/5

VIE ASSOCIATIVE
Une rentrée remarquée
La Maison des associations
Actualités associative
La première marche pour l'Ami du Chien
La Danse des fils exposée
Rétro Dore fait carton plein
Auvergne sans Frontières vous invite au voyage
Belle soirée théâtre avec le Syndicat d'Initiative
SLO : un festival particulier
Le Club de l'Amitié plus convivial que jamais
6/7

JEUNESSE
L'UFCV repart pour un tour !
L'amicale de l'école, un réel soutien
Des projets pour les ados
8/9

DOSSIER
Démarrage des travaux du bourg
L'aménagement futur à l'étude
À savoir : l'assainissement à Orléat
10/11

TRAVAUX
Les chantiers des six derniers mois
12/13

CONSEIL MUNICIPAL ET INFOS PRATIQUES
Les conseils municipaux en bref
Numéros utiles et tarifs
Agenda des activités
14/16

Bonne lecture...

CÉRÉMONIES

À 10 h 30 au monument aux morts
• 8 mai : Fête de la victoire de 1945
• 18 mars : fin de la guerre d'Algérie
• 29 avril : Journée du souvenir des déportés
• 17 juin : Appel du Général de Gaulle
• 14 juillet : Fête Nationale
• 11 novembre : Armistice

ÉDITO

Le premier Conseil d'école de cette année scolaire nous encourage pour mener à bien les projets qui nous tiennent à cœur et pour lesquels vous nous avez élus.
Enfants, familles et enseignants sont pleinement satisfaits du confort et de la fonctionnalité du groupe scolaire Jean-Touron. Pour ce qui concerne la Municipalité, nous pouvons maintenant profiter d'un équipement performant pour faire des économies d'échelle. Dans le même temps, cette opération nous permet de satisfaire la demande des associations et du centre de loisirs en leur libérant de nouveaux locaux plus adaptés dans l'ancienne école de Pont-Astier désormais appelée Maison des Associations.
Nous avons donc pour ambition de poursuivre !

*2018 : PENSER L'AMÉNAGEMENT **DE LA COMMUNE POUR LES ANNÉES FUTURES***

2018 sera la première année des travaux du bourg. En effet, il est grand temps de faire la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales. Ce projet contraignant pour les riverains – nous vous prions de nous en excuser - permettra à terme de résoudre d'importants problèmes récurrents d'évacuation des eaux. Incidents qui surviennent en cas d'orages violents.
Ce programme de travaux s'inscrit par ailleurs dans un projet plus global qui concerne l'ensemble de la commune : le Plan d'Aménagement Durable (PAD). L'étude a débuté à l'automne.

Il s'agit de définir en amont les grands axes d'aménagement de la commune pour les années futures et de valoriser entre autres les entrées, la place du bourg ainsi que l'ensemble du hameau de Pont Astier.

Bien sûr, comme chacun sait, nous devrons composer avec des contraintes financières de plus en plus pressantes. Après la suppression des emplois aidés arrive la suppression de la taxe d'habitation et la baisse annoncée des aides de l'Etat. Sachez que nous resterons plus que jamais très vigilants à la bonne gestion de l'argent public et trouverons le juste équilibre pour mener à bien les projets nécessaires pour Orléat sans augmenter les impôts locaux pour les administrés.
2018 sera donc une année consacrée à la programmation et à la mise en adéquation de nos projets avec l'état révisé de nos ressources.

Croyez bien qu'en 2018 le souhait de la Municipalité reste de contribuer toujours davantage à faire d'Orléat une commune où il fait bon vivre.
Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une belle année.

Élisabeth Brussat
Maire d'Orléat

*RENDEZ-VOUS **AUX VŒUX DU MAIRE 2018***

Tous les habitants de la commune sont invités par l'équipe Municipale à venir lever leur verre et partager un moment de convivialité à l'occasion de la nouvelle année.
Rendez-vous le samedi 6 janvier 2018 à 11 h à la Salle des Fêtes.

*TOUTES VOS INFOS **SUR ORLEAT.COM***

Actualités, associations, informations en ligne...
Ayez le réflexe de consulter le site internet de la commune :
www.orleat.com

PEFC 10-31-2211 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Directrice de publication : Élisabeth Brussat
Conception, rédaction et photos : la commission communication composée de Patricia Lachamp, Céline Dessimond et Cédric Dauduit, avec la coordination de Noëlle Brugheail.
Compogravure et impression : SIC - Tirage : 1200 ex.

TEMPS FORTS

LE PREMIER PACS **EN MAIRIE**

Le 6 décembre 2017 à 17 heures, Élisabeth Brussat à signée le premier pacs à la Mairie d'Orléat, unissant Katia Wayoff et Emmanuel Castelbou.

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie (et non plus au tribunal) depuis le 1er novembre 2017. Ce passage est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle.

Désormais, c'est auprès des mairies que se fait l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité. À Orléat les premières demandes n'ont pas tardé. Les agents municipaux concernés ont été formés à cette nouvelle procédure dès novembre. Le premier PACS a ensuite été signé le 6 décembre à 17 h 30 devant Madame le Maire. ■

AUTRES **CHANGEMENTS**

Depuis le début 2017 les cartes nationales d'identité se font auprès de la Mairie de Lezoux. D'autres changements importants sont à noter en matière administrative : désormais les demandes de permis de conduire se font uniquement sur Internet.
Demander un permis de conduire, connaitre le solde de vos points, savoir où en est la fabrication de votre permis ! Plus besoin d'aller en Préfecture, vous devez désormais faire toutes ces démarches en ligne. Si nécessaire un poste informatique est en libre-service au sein des préfectures et sous-préfecture pour vous permettre de faire ces démarches. www.puy-de-dome.gouv.fr

VISITE DE QUARTIER **AUX FAURES**

Les visites de quartier se suivent et ne se ressemblent pas...

Le 18 novembre a eu lieu la visite de quartier des élus au hameau des Faures. De nombreux habitants étaient présents. Des thèmes très variés ont été abordés tels que la voirie, l'entretien des espaces verts et notamment la suppression de l'utilisation de produits chimiques par les services municipaux...
La prochaine visite de quartier aura lieu au printemps. ■

INTERCOMMUNALITÉ, **DES RÉFLEXIONS EN COURS**

L'équipe municipale représente la commune d'Orléat et veille aux intérêts de cette dernière au niveau d'un territoire plus large.

Ainsi, de nombreux élus ont participé cet automne aux ateliers de réflexion proposés et animés par la Communauté de Communes Entre Dore et Allier. L'objet de ces ateliers était de permettre à l'ensemble des élus de toutes les communes du territoire intercommunal de définir des axes de travail partagés pour les années à venir. Les ateliers portaient sur des thématiques aussi variés que la jeunesse, l'urbanisme, l'environnement ou la culture (affaire à suivre).
De la même façon, les élus d'Orléat représentent la commune au sein des différents comités de pilotage et instances. Ils sont ainsi associés aux réflexions en cours au niveau du Parc Livradois Forez sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). ■

LE GROUPE **SCOLAIRE INAUGURÉ**

Le 20 octobre 2017 a été inauguré le groupe scolaire Jean-Touron au hameau de Bontemps. Le bâtiment se décompose désormais en deux ailes : une réservée aux enfants de maternelle, l'autre à ceux d'élémentaire.

Le 11 juillet dernier officiellement, après une petite année de travaux orchestrés avec efficacité par le Maître d'œuvre Yvan Trait, le chantier s'est achevé. L'été a été consacré au déménagement et à la l'installation des locaux. Les enseignants, l'équipe de l'accueil de loisirs, les agents des services techniques et ceux du service scolaire ont redoublé d'efforts pour que les enfants intègrent une école parfaitement équipée et fonctionnelle.
Les vacances de Toussaint ont ensuite été consacrées aux derniers réajustements, notamment l'isolation phonique du plafond du réfectoire et l'aménagement du local des ATSEM.

Le 20 octobre, en présence du Préfet, de l'inspecteur de l'éducation nationale, du Président de la Communauté de Communes et autres élus du territoire, l'établissement a été inauguré.
Près de 150 personnes étaient présentes et ont pu assister au lâcher de ballons des enfants de l'école. Quelques semaines plus tard des accusés de réception indiquaient à la Mairie que certains ballons avaient atteint la Suisse et la Croatie... Preuve s'il en est que ce projet d'école voyait loin ! ■

PONT ASTIER **FIN D'UN CHANTIER**

Les travaux d'enfouissement des réseaux sont achevés.

Après plus d'un an de travaux dans le hameau de Pont Astier, tous les fils électriques ont disparu, laissant place à des candélabres permettant d'améliorer l'éclairage public et de rendre le paysage beaucoup plus agréable au plaisir des yeux. Dans le cadre du Plan d'Aménagement Durable (PAD), la Municipalité va désormais préparer un projet global intégrant ainsi le bourg d'Orléat et ce hameau. Comme la première phase d'enfouissement du réseau, l'objectif est d'embellir et de valoriser le cœur du village de Pont Astier. ■

NOËL **DES SENIORS**

Le samedi 9 décembre, quelque 250 séniors Orléatois étaient conviés en cette fin d'année à la salle des fêtes.

Moment de convivialité et de rencontre pour les aînés de la commune, le traditionnel colis de Noël a été distribué par les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Un coffret garni bien achalandé encore cette année ! Pour ceux qui n'ont pu être présent le 9 décembre, il est encore temps de le récupérer auprès du secrétariat de Mairie sur présentation de votre pièce d'identité. ■

FAIRE VIVRE LE **COMMERCE LOCAL**

La Loi imposera bientôt aux collectivités de consommer local. Pourtant à Orléat, c'est déjà le mot d'ordre...

Pour les achats de la cantine scolaire, les élus ont rencontré certains producteurs locaux pour assurer, dans la mesure de leurs possibilités, la livraison des produits frais destinés aux repas des enfants.
Un mot d'ordre que la municipalité se fait fort de porter à chaque occasion et notamment quand il s'agit d'encourager le commerce local. « Il ne s'agira pas de pleurer quand tout sera fermé » peut-on entendre parfois dans les couloirs de la Mairie. Vous êtes donc tous invités à en faire de même. ■

VIE ASSOCIATIVE

PAROLE D'ÉLUE

Patricia Lachamp
MAIRE ADJOINTE
CHARGÉE DE LA CULTURE ET DES ASSOCIATIONS

Un vent de renouveau souffle sur le monde associatif : Il y a eu déjà en septembre le Forum des associations qui a permis de mobiliser les différents partenaires de l'offre culturelle et sportive Orléatoise pour faire découvrir leurs activités aux habitants (je les remercie tous pour leur présence).
Depuis la rentrée scolaire, une partie des locaux de l'ancienne école de Pont-Astier a été mise à disposition pour des activités associatives.
Ceci a permis de libérer des créneaux potentiels dans d'autres salles existantes, et particulièrement la salle des fêtes qui retrouve ainsi sa fonction initiale.

Retrouvez ci-contre toute l'actualité.

Permanences de Patricia Lachamp :
chaque lundi : de 10 à 12 heures, en Mairie ou sur rendez-vous au 04 73 73 13 02.

UNE RENTRÉE **REMARQUÉE**

Ci-dessus forum des associations du 9 septembre 2017.

Ci-contre la réunion de rentrée 2017 des associations.

À l'occasion de leur réunion de rentrée, le 30 août, les associations ont préparé leur participation au Forum des associations du 9 septembre.

Un rendez-vous qui n'est organisé que tous les deux ans mais qui permet de faire découvrir ou redécouvrir aux habitants l'offre culturelle et sportive de la commune. Musique, ping-pong, sculpture, peinture, géobiologie, couture... un panel très varié que les Orléatois ont pu apprécier dans le guide détachable du précédent journal municipal (guide encore disponible auprès du secrétariat de Mairie). Toutes les activités sont aussi consultables en ligne sur le site d'Orléat. ■

LA MAISON **DES ASSOCIATIONS**

Deux anciennes classes réunies font une grande salle de 100 m² pour les activités sportives.

L'ancienne école de Pont Astier devient la Maison des associations.

Un projet de réhabilitation est envisagé pour 2018/2019 afin d'adapter les locaux à leur nouvelle utilisation et rendre le bâtiment plus performant d'un point de vue énergétique et ergonomique. Pour autant une partie de ces locaux a d'ores et déjà été attribuée au Centre de Loisirs géré par l'UFCV et une autre a été rendue accessible aux associations après quelques travaux (changement des radiateurs, cloison supprimée...). Ainsi, la gymnastique cool (SLO) a utilisé la grande salle pour la première fois mardi 5 décembre. La Maison des associations accueille aussi désormais le Taï-Chi Chuan (jeudi) et les activités de l'association Danse des Fils (mardi et mercredi). ■

En pratique : les associations qui souhaitent réserver une salle pour leur pratique régulière ou ponctuelle doivent adresser leur demande au secrétariat de Mairie.

LE POINT LECTURE **À DÉMÉNAGÉ**

Depuis le 20 septembre le point lecture d'Orléat, antenne de la médiathèque intercommunale de Lezoux, a déménagé à la Maison des associations.
Installé depuis octobre 2016 dans les locaux de la Mairie, le point lecture est désormais dans le hall de la Maison des associations. Les permanences des bénévoles ont changé également, passant du vendredi après-midi au mercredi de 10 heures à midi.

CONTACT : Gisèle Gérard, tél. 06 17 84 41 27 ou sur www.mediatheques-entre-dore-et-allier.fr

ACTUALITÉS **ASSOCIATIVES**

LA PREMIÈRE MARCHE **POUR L'AMI ET LE CHIEN**

À l'occasion de la finale du championnat de France de chiens de défense, à Calais, en juin dernier, Fréderic Prulhiere et son malinois Haribo des plaines de thiriache sont montés sur la plus haute marche du podium.
Seuls les 26 meilleurs chiens de la discipline avaient été sélectionnés sur plus de 9000 licenciés. Cette prouesse rare qu'est la victoire vient récompenser des années de travail. Le club L'ami du chien est très fier de ce résultat, et souhaite bonne chance à ce binôme Orléatois pour défendre leur titre cette année.

L'Ami du Chien, Jean-Claude Bouterige, tél. 06 68 53 51 42.

LA DANSE DES FILS **EXPOSE**

« Un ravissement pour les yeux ! » : ainsi s'exclamaient certains visiteurs au sortir de l'exposition de la Danse des fils, présentée à la salle des fêtes en septembre dernier.
Il est vrai que la quantité et la qualité des ouvrages étaient au rendez-vous. Forte de son succès, l'association prend son envol... Jusqu'ici la Danse des fils était une des branches du Syndicat d'initiative. En cette fin d'année, la Présidente, Josy Trimolet, est contente d'annoncer que son association va devenir autonome.

Danse des Fils : Josy Trimolet, tél. 04 73 53 60 08.

QUAND RÉTRO DORE **FAIT CARTON PLEIN**

Pour cette fois, les vieilles voitures font un carton mais c'est bon signe !
L'association « Rétro Dore » (réunissant les collectionneurs de véhicules anciens et young timer), organisait son loto le 12 novembre à la salle des fêtes. Un tel succès que les organisateurs ont dû repartir chercher des tables supplémentaires pour installer les joueurs. L'ambiance était chaleureuse et les lots intéressants, vous pouvez le croire. Avis aux amateurs : vous pouvez réserver votre après-midi pour la prochaine édition.

Association Rétro Dore : Rodolphe Arias, tél. 06 79 85 04 94.

AUVERGNE SANS FRONTIÈRES **VOUS INVITE AU VOYAGE**

L'association Auvergne Sans Frontières prépare un voyage de 8 à 10 jours en mai 2018.
Le but de l'association est de favoriser la rencontre de personnes de tous âges par l'organisation de sorties et de voyages. N'hésitez donc pas à vous faire connaître si vous êtes intéressés ; il est toujours temps de vous inscrire.

Association ASF : Paulette Goutard tél. 06 81 09 26 21 ou Christiane Chopin, tél. 04 73 53 62 13.

BELLE SOIRÉE THÉÂTRE **AVEC LE SYNDICAT D'INITIATIVE**

Comme chaque année, le Syndicat d'Initiative d'Orléat a organisé sa soirée Théâtre. Belle participation !
La troupe de l'Amicale laïque de Peschadoires est montée sur les planches de la salle des fêtes, le 25 novembre dernier, pour le plus grand plaisir de près de 110 personnes. Une comédie qui est venue réchauffer les cœurs en ce début d'hiver. L'association, comme vous le savez, consacre une part de ses bénéfices à l'achat de matériel et participe financièrement aux voyages scolaires des enfants.

Association Syndicat d'Initiative, Jean-Philippe Lachamp, tél. 04 73 73 06 40.

SLO : **UN FESTIVAL PARTICULIER**

Si la qualité des œuvres était encore au rendez-vous, ce festival 2017 fut pourtant un peu particulier...
Avec le décès d'un des deux artistes invités d'honneur, quelques semaines à peine avant l'ouverture du festival, il a été bien difficile pour l'équipe de SLO de « remplacer » l'artiste. C'est ainsi que le festival 2017 était tintée d'une petite mélancolie. Elle n'a pas freiné l'affluence habituelle, bien au contraire. Orléat a encore accueilli de nombreux artistes venus de partout et des milliers de visiteurs ravis de découvrir, en plus des paysages d'automne Orléatois, de nombreuses œuvres de toutes natures.

Association Sports Loisirs Orléatois, Bernard Villetorte, tél. 06 95 29 12 08.

LE CLUB DE L'AMITIÉ **PLUS CONVIVIAL QUE JAMAIS**

Soixante-dix équipes inscrites au concours de belote du 6 décembre !
Certaines équipes étaient venues de très loin pour participer au concours organisé par le club de l'Amitié d'Orléat. « Un lot de dindes a récompensé les premiers » précise le Président. S'il est vrai que les lots pouvaient mettre en appétit, c'est aussi à l'esprit de convivialité et au dynamisme des membres de l'association que l'on doit la réussite de la manifestation. D'ailleurs, sachez-le, toute l'année le club de l'Amitié (qui porte bien son nom) accueille de nouveaux membres...

Association Club de l'Amitié : Monsieur Jean-Louis Bassin, tél. 04 73 80 34 72.

PAROLE D'ÉLUE

Ariane Albaric

MAIRE ADJOINTE
EN CHARGE DE LA JEUNESSE

Est-ce utile de redire que les jeunes sont une priorité de la municipalité ? Orléat est la Commune la plus jeune de la Communauté de Communes. Le phénomène est facile à observer : certaines personnes vieillissantes se rapprochent des services (Lezoux ou Thiers notamment), tandis que de jeunes couples s'installent sur Orléat. Face à ce phénomène démographique, la municipalité veille à ne pas laisser la jeunesse en reste. Après la création d'un circuit VTT, la mise en place d'un atelier Graff avec Keymi et la construction du pumptrack, d'autres activités sont proposées pour cette année (à lire dans ces pages). Je tiens à souligner que cette offre de loisirs se construit pour partie avec notre partenaire, l'équipe de l'UFCV, qui, malgré des contraintes financières importantes (liées notamment à la suppression des emplois aidés) rivalise de créativité pour varier les loisirs dans notre belle commune rurale. Nous les en remercions.

Permanences d'Ariane Albaric :
chaque mardi : de 10 à 12 heures, en Mairie ou sur rendez-vous au 04 73 73 13 02.

L'UFCV REPART **POUR UN TOUR !**

Le marché public relatif à l'accueil de loisirs et à l'accueil périscolaire arrivant à son terme en fin d'année, un nouvel appel d'offres a été lancé à l'automne. En fin de compte, l'UFCV a une nouvelle fois présenté la meilleure offre et reste titulaire du marché pour une nouvelle année (reconductible deux fois).

L'UFCV est une association nationale de jeunesse et d'éducation populaire à but non lucratif, agréée association éducative complémentaire de l'enseignement public. Ses actions sont fondées sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. L'UFCV porte des valeurs: l'engagement de la personne, l'action favorisant le lien social, la laïcité et le pluralisme de telle sorte que l'UFCV est aujourd'hui un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire.
L'UFCV c'est ensuite et surtout, particulièrement à Orléat, une équipe formée, expérimentée, dynamique et souriante composée de douze personnes. Cette équipe intervient sur plusieurs temps péri et extra-scolaires sur notre commune pour assurer des missions d'encadrement et d'animation auprès des enfants de 3 à 14 ans.

Pour commencer, ce sont les membres de l'équipe UFCV qui, aux côtés du personnel municipal, dans l'enceinte du groupe scolaire Jean-Touron, accueillent vos enfants le matin, les jours d'école avant l'heure de la classe (de 7h30 à 8h15). Ils proposent des activités (fabrication de décoration de Noël, jeux de société, etc.) et mettent en place même des projets sur plusieurs séances (musique, etc.).

L'équipe de l'UFCV assure également l'accueil de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf Noël) à la maison des associations (ancienne école de Pont Astier). De 7h30 à 18h30, l'UFCV propose des activités culinaires, créatives, manuelles, ludiques ainsi que des grands jeux, des sorties et spectacles (en fonction d'un thème choisi). L'intervention d'une sophrologue pour les temps calmes, l'initiation au portugais et le chant (accompagné de guitare) sont également au programme.
Chaque période fait l'objet d'une thématique particulière. Cette année c'est « Expos-ciences avec l'accueil de loisirs du futur ! ». L'UFCV propose également un séjour neige pour les ados au mois de février. ■

CONTACT ET INSCRIPTIONS
UFCV

ALSH : 04 73 80 04 70
Direction : 06 77 47 16 95
Accueil périscolaire : 04 73 53 61 70

Mail : caroline.PATURET@ufcv.fr

Caroline PATURET (coordinatrice Moissat Peschadoires et Orléat); Cécile GRAS (directrice adjointe); Linda RICHARD, Yamina BOULIL, Marianne BOEX, Lucie JAFFEUX, Erwan BRUN, Amandine CHAMPREDON, Julie CHAUMONT, Martine BEGON (animateurs) et Elizabeth MOREL service civique.

DES PROJETS **POUR LES ADOS**

SKI

En collaboration avec l'accueil jeune de L'UFCV de Peschadoires, un séjour ski se déroulera du 12 au 16 Février 2018 à Super Besse.
Déroulement du séjour
Lundi : installation, essai du matériel et visite du site ;
Mardi, mercredi et jeudi : ski alpin ;
Vendredi matin : marché et boutiques.
Animations et veillées tous les soirs.
En cas de mauvais temps, une activité de remplacement sera organisée (ex: raquette).

AUTRES ...

- Réalisation d'un hôtel à insectes pour la place des Girauds Faures ;
- Décoration du deuxième poste EDF à proximité du bourg, avec des artistes locaux ;
- Réfection du mini-golf de la base de loisirs.

Renseignements : Yamina BOULIL , référente 11 / 14 ans, tél.: 06 77 47 16 95 - Mail : yamina.boulil@ufcv.fr

BRICOL'ADOS

Après un démarrage au mois de juillet, l'aventure Brico'LAdos - fabrication de mobilier à partir de palettes en bois recyclées - continue.
L'atelier est ouvert pendant les vacances d'Hiver, de Printemps et d'Automne ainsi qu'en juillet 2018. Au printemps, les ados se consacreront notamment à l'aménagement de l'extérieur de l'école Jean Touron (ex : réalisation de banquettes et tables de jeux d'échecs et de dame).

L'AMICALE DE L'ÉCOLE, **UN RÉEL SOUTIEN**

L'Amicale de l'école Jean Touron organise des animations pour récolter des fonds afin d'aider à financer divers projets mis en place pour les enfants par l'équipe pédagogique.

Cette année, l'Amicale de l'école va mettre à la disposition des enfants de l'école un montant de 14 000 euros. Cette somme sera consacrée à l'achat d'équipements pour les classes, de fournitures scolaires (livres, matériels pédagogique, sportif ou de musique). Une partie de l'aide financera les sorties, le Noël de l'école (dont le spectacle), les entrées de la piscine et apportera une contribution pour la classe de mer des élèves de CM1 et CM2.
Tout ceci est possible grâce à la contribution de nombreuses personnes. Notez d'ailleurs que l'adhésion à l'association n'est pas exclusivement réservée aux parents d'élèves. Toute personne désireuse de participer à cette belle aventure, de quelque façon que ce soit, est la bienvenue. ■

Renseignements : Pierre FOUR
Tél : 07 77 89 24 51
Mail : amicaleorleat@yahoo.com

La marche aux sorcières organisée par l'Amicale de l'École, le 10 novembre 2017.

Les membres du bureau de l'Amicale des Écoles.

DEMARRAGE DES TRAVAUX DU BOURG

Plusieurs épisodes orageux d'une particulière violence sont venus conforter encore la municipalité dans l'idée qu'il était judicieux et prioritaire de procéder rapidement à la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées (EU) et d'eaux pluviales (EP) du bourg.

PAROLE D'ÉLU

Laurent Dolcemascolo
ADJOINT AU MAIRE
EN CHARGE DE L'URBANISME

Le lotissement du bourg est désormais achevé, les premiers occupants devraient prendre place en février 2018. C'était la première étape d'un projet phare de la municipalité de mettre en valeur et de créer une réelle identité de centre bourg autour duquel les hameaux gravitent. Respectant et valorisant à la fois la qualité et la nature de notre cadre de vie. Notre nouveau bourg se dessine donc doucement autour de notre belle église (classée). Des perspectives se devinent en direction du hameau de Bontemps… La mise en séparatif des réseaux du bourg, puis la mise en œuvre du Plan d'Aménagement Durable s'inscrivent dans le prolongement de la démarche engagée. Nous aspirons à offrir aux habitants une place de village agréable et fonctionnelle. Nous n'oublions pas le hameau de Pont-Astier qui est le deuxième carrefour de vie de la commune.

Permanences de Laurent Dolcemascolo :
chaque vendredi : de 14 à 16 heures, en Mairie ou sur rendez-vous au 04 73 73 13 02.

Réunion de lancement des travaux du bourg, en septembre dernier, avec le syndicat intercommunal de gestion de l'eau de Lezoux et les partenaires (Entreprise Robinet, Cegelec, ect).

Parce que plusieurs habitations étaient victimes de façon récurrente d'inondations dues à la saturation du réseau unitaire, il fallait prendre les dispositions nécessaires pour éliminer les eaux parasites (EP) des réseaux d'assainissement et éviter leur débordement en cas d'inondation.

Un marché public conjoint entre la commune d'Orléat et la Syndicat Intercommunal chargé de l'eau potable (SIAEP de Lezoux) a été lancé en début d'année. À l'issue de la consultation, l'entreprise Robinet s'est vu confier le marché.
Les travaux doivent se dérouler en plusieurs tranches, la première concerne les rues des Fougères, des Lauriers et Gabriel-Mosnier (autour du Temple et de la salle des fêtes), elle a débuté début novembre et devrait durer plusieurs semaines.
Des courriers d'information ont été adressés aux riverains et aux commerçants pour prévenir des désagréments occasionnés notamment par la fermeture totale ou partielle de certaines rues. La Municipalité veillera à minimiser ces nuisances et reste à votre disposition pour trouver dès que possible des solutions adaptées aux problèmes que vous pourrez rencontrer dans le cadre de ce chantier.

La seconde phase des travaux concernera l'entrée du bourg. La prise en compte des propositions issues du Plan d'Aménagement Durable (article ci-contre) doit permettre d'orienter les prochaines tranches de travaux. ■

L'AMENAGEMENT FUTUR À L'ETUDE

Le cabinet Derlich-Lancrenon-Lesage, chargé de la réalisation du Plan d'Aménagement Durable (PAD) de la commune, a fini le diagnostic préalable à l'élaboration du projet global d'aménagement.
La phase conception du projet est donc engagée. La Municipalité, accompagnée dans la démarche par le Conservatoire d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), ainsi que par le Conseil départementale du Puy-de-Dôme, va affiner le projet global avant de faire une présentation publique, vraisemblablement en Mairie, au printemps. Les zones prioritairement étudiées seront les entrées Est/Ouest, la place du bourg d'Orléat, la traverse, l'aménagement du village de Pont-Astier et les accès à la Base de Loisirs. ■

À SAVOIR

L'ASSAINISSEMENT

La commune d'Orléat compte deux stations d'épuration traditionnelles et une station dite « filtre planté de roseaux » à Mondeviolle.

Chacune des stations dispose d'un poste de relevage intégré. Neuf autres postes de relevage sont répartis au grès des besoins (et des reliefs du paysage) sur le territoire communal. Tous ces équipements font l'objet d'une surveillance et d'un entretien régulier par les services techniques. Relevé de compteurs, vérification des niveaux, lavage des installations… deux visites hebdomadaires sont nécessaires pour éviter tout risque de panne des installations ou d'engorgement des réseaux d'assainissement. Toutes les eaux épurées qui sortent des stations sont rejetées en milieu naturel (sous contrôle du SATESE). Les boues sont quant à elles retraitées par un prestataire extérieur.

En ce qui concerne les foyers non raccordés au réseau collectif, une règlementation est en vigueur quant au traitement des eaux usées. Le SPANC, service dédié au sein de la Communauté de Communes entre Dore et Allier, assure le suivi des dossiers, donne les autorisations, effectue les contrôles et reste l'interlocuteur privilégier des administrés pour répondre à toutes les questions en matière d'assainissement.

Contact : SPANC, tél. 04 73 75 21 77.

PAROLE D'ÉLU

Daniel Maurin
MAIRE ADJOINT
EN CHARGE DES TRAVAUX

2017 aura été une année d'intense activité pour la commune et pour l'équipe des services techniques en particulier. En effet, en plus des travaux d'entretien courant qui ne manquent pas sur un territoire de 2642 hectares, dont 53 hameaux (entretien des bâtiments publics, des espaces verts et de la voirie), deux gros chantiers se sont suivis à la rentrée : l'extension du groupe scolaire Jean-Touron et le démarrage des travaux de mise en séparatif des réseaux du bourg.
L'année 2018 sera principalement consacrée à la réfection de notre voirie communale et parce que les échéances règlementaires approchent, à la fin des travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics. Le prochain budget sera élaboré en tenant compte de ces priorités.

Permanences de Daniel Maurin :
chaque mercredi : de 10 à 12 heures, en Mairie ou sur rendez-vous au 04 73 73 13 02.

LES CHANTIERS ***DES 6 DERNIERS MOIS***

La commune d'Orléat réalise de nombreux travaux d'entretien du patrimoine bâti et de la voirie chaque année. Tour d'horizon (non exhaustif) des chantiers réalisés en régie depuis juin dernier :

- **Déménagement de l'ancienne école de Pont-Astier** (mobilier, matériels divers des classes et parties communes) et réaménagement du bâtiment en prévision de l'installation du Centre de Loisirs sans Hébergement (CLSH) et de l'accueil des associations (démolition d'une cloison entre deux classes pour faire une grande salle d'activité pour les associations, installation de radiateurs programmables et plus économiques).

- **Emménagement du groupe scolaire Jean-Touron :** installation des classes (mobiliers et signalétique), aménagement des espaces verts, du parking et des grilles de la cour, installation des jeux extérieurs, de la signalétique. Isolation phonique du réfectoire. Création de la salle de vie des ATSEM.

- **Déplacement des panneaux d'agglomération de l'entrée du village** pour que la nouvelle sortie de l'école soit comprise dans la zone de limitation de vitesse du bourg.

- **Mise en place d'un abris-bus** supplémentaire.

- **Nettoyage des rues et entretien des espaces verts.**

- **Création d'un chemin piétonnier** permettant aux enfants de se rendre à l'école en toute sécurité.

- **Préparation et hivernage des bassins de la piscine.**

- **Curage fossés Plaine de Bournat.**

- **Mise en place de panneaux de signalisation** dans les hameaux (Les Faures, rue des Palombes, Chabrol...).

- **Divers travaux d'entretien de voirie** : enrobé à froid, concassé.

- **Peinture routière** (route de Pont de Dore, Place Saint David's...)

- **Tonte et broyage.**

- **Entretien hebdomadaire des postes de relevage et des stations d'épuration.**

- **Changement des canalisations** de la station d'épuration du bourg.

- **Coordination du chantier du bourg**. ■

AUTRES TRAVAUX RÉALISÉS ***PAR LES ENTREPRISES***

- Fin du chantier de l'école Jean-Touron.

- Différents branchements en assainissement.

- Aménagement de la nouvelle allée du cimetière.

- Mise en place des illuminations de fin d'année.

- Début des travaux de mise en séparatif du bourg. ■

1

2

3

4

5

6

7

8

1. Entretien des stations d'épuration (Pascal Salles).
2. Entretien des espaces publics (Christian Grangeversanne).
3. Création d'un abris bus.
4. Création d'un chemin piétonnier.
5. Aménagements extérieurs du groupe scolaire Jean-Touron.
6. Entretien des espaces verts.
7. Aménagements intérieurs du groupe scolaire Jean-Touron (isolation phonique du réfectoire). Avec la construction de l'extension du groupe scolaire Jean-Touron, l'équipe des services techniques a été a pied d'œuvre tout l'été pour assurer la mise en service de l'école en septembre et faire les derniers travaux aux vacances de Toussaint.
8. Aménagement des allées du cimetière.
9. Déplacement des panneaux d'entrée de bourg.

9

EN **BREF**

LE CONSEIL **MUNICIPAL**

Les séances du Conseil sont accessibles au public. Elles ont lieu traditionnellement le lundi soir, à 18 h30, dans la salle du Conseil Municipal, en Mairie.

Chaque réunion du Conseil Municipal fait l'objet d'un ordre du jour défini à l'avance et affiché une semaine avant en Mairie. A l'issue de chaque séance, habituellement dans la semaine qui suit, le compte-rendu des délibérations est affiché en Mairie ainsi que sur tous les tableaux d'affichage des hameaux. Les comptes rendus sont aussi consultables sur le site Internet de l'Orléat.

Séance du 30 janvier 2017

01- Commission d'appels d'offres : modification de la composition,
02- Travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux secs du bourg - Tranche 2, entrée de la Place - demande de subventions ;
03- Travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux secs du bourg - Tranches 1 et 2 - autorisation de signer les marchés ;
04- Budget Commune 2017 - Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2017.
05- Marché « Gestion ALSH, accueil périscolaire et TAP » - Budget prévisionnel 2017,
06- Mise en place d'un Compte épargne temps,
07- PLUI , vote sur le transfert de la compétence à la CCEDA
08- Association des Maires du Puy-de-Dôme - Soutien financier à la commune d'Olloix -
09- Servitude Clairmatin
10- Vente de terrain,
11- Marché de voirie Eiffage - avenant N°1.

Séance du 13 mars

1- Approbation des comptes de gestion 2016 pour les budgets : Base de loisirs, Assainissement et Commune ;
2- Approbation des comptes administratifs 2016 pour les budgets : Base de loisirs, Assainissement et Commune ;
3- Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2016 des budgets : Base de loisirs, Assainissement et Commune ;
4- SIEG - groupement d'achat d'électricité - Adhésion à un groupement de commandes ;
5- SIEG - Puy-Renard – Convention de travaux éclairage public ;
6- SIEG - Réseaux du bourg - Convention de travaux éclairage public ;
7- SIEG - Les Geneix - Convention de travaux enfouissement des réseaux France Télécom ,
8- PLUI ;
9- Biens de sections Bournat (et non Mondeviolle)- nouvelle attribution ;
10- Tarif redevance assainissement ;

Séance du 10 avril

01- Vote des taux d'imposition
02- Vote du budget primitif 2017 - Base de Loisirs
03- Vote du budget primitif 2017 - Assainissement
04- Vote du budget primitif 2017 - Commune
05- Création et entretien des réseaux EU-EP - choix du candidat
06- SIEG - Les Geneix - Avenant éclairage public suite travaux Basse tension -;
07- Le Clos des Chênes - Rétrocession de voirie ;
08- Appellation et numérotation des rues de la commune ;
09- Personnel municipal des écoles - Prolongement du contrat du 01/06/2015
10- Personnel administratif - Reconduction du remplacement de disponibilité
11- AMF 63 - Motion contre la hiérarchisation des citoyens et des territoires
12- AMF 63 - Motion pour le retour de l'Etat dans les territoires ruraux
13- AMF 63 - Motion pour la modification de l'instruction des demandes de cartes nationales d'identité
14- Modification mode de calcul du régime indemnitaire des élus suite à la circulaire Préfectorale du 23 mars 2017.

Séance du 12 juin

01- Travaux de l'école –lot n° 1, gros oeuvre – Entreprise Fernandes - Avenant N°1
02- Travaux de l'école –lot n° 2, charpente – Entreprise Perret - Avenant N°1
03- Travaux de l'école –lot n° 3, menuiseries extérieures – Entreprise Pol Agret - Avenant N°1
04- Travaux de l'école –lot n° 4, menuiseries intérieures – Entreprise Fayet - Avenant N°1
05- Travaux de l'école –lot n° 5, platrerie – Entreprise Vier - Avenant N°1
06- Travaux de l'école – lot n° 6, carrelages et faïences – Entreprise Bernard - Avenant N°1
07- Travaux de l'école –lot n° 7, sols souples – Entreprise Bernard - Avenant N°1
08- Travaux de l'école –lot n°8, chauffage sanitaire - Entreprise Coutarel - Avenant N°1
09- Travaux de l'école –lot n° 9, électricité – Entreprise MTEI - Avenant N°1
10- Travaux de l'école –lot n° 10, VRD – Entreprise Eiffage - Avenant N°1
11- Marché de voirie 2016 – Entreprise Eiffage – Avenant N°1
12- Marché contrôle des réseaux du bourg – choix du titulaire
13- SIEG – Modification des statuts
14- PAD – Choix du candidat
15- Personnel communal - Régime indemnitaire
16- Personnel communal - Heures supplémentaires
17- Budget Commune – décision modificative N°1

Séance du 30 juin

01- Elections sénatoriales - Election des délégués et suppléants pour la commune,
02- Horaires école, rentrée scolaire 2017 / 2018,
03- Personnel municipal – Régime indemnitaire - Mise en place du RIFSEP

Séance du 24 août

01- Personnel municipal – Filière technique - Avancements de grade
02- Budget Assainissement – Décision modificative N°2
03- Budget Commune – Décision modificative N°2

Séance du 9 octobre

01- Personnel municipal – Création d'un poste d'agent polyvalent
02- Tableau des effectifs
03- SIEG – Convention pour travaux de modification EP, rue des Mésanges (Pont Astier)
04- SIEG – Désignation des délégués au secteur Intercommunal d'Energie de Lezoux
05- Centre de loisirs UFVC – Tarifs Accueil des jeunes
06- Centre de gestion - Renouvellement de la convention Pôle Santé au Travail
07- Changement de la limite d'agglomération Orléat EST
08- Prise en charge et remboursement des frais de mission et de formation des élus
09- Régime indemnitaire (retiré de l'ordre du jour)
10- Motion plan d'épandage Site Natura 2000
11- Motion Réforme de la carte judiciaire

INFOS **PRATIQUES**

NUMÉROS **UTILES**

Gendarmerie de Lezoux	04 73 73 10 14
Pompiers	**18**
Centre des Impôts Thiers	04 73 51 06 78
Préfecture	04 73 92 42 42
Sous-Préfecture	04 73 80 80 80
Trésorerie de Lezoux	04 73 73 18 88
Météo	08 36 38 02 63
EDF accueil particuliers	0 810 050 333
EDF dépannage	0 810 333 063
GDF accueil particuliers	0 810 800 801
GDF dépannage	0 810 433 063
Dore Allier Lezoux	04 73 73 11 51
Aide à domicile	04 73 73 18 86
Mairie Lezoux	04 73 73 01 00
Centre aéré (UFCV)	04 73 53 61 70
Base de loisirs	04 73 53 64 40
Ecole Jean-Touron	04 73 68 26 80
Crèche	09 52 31 37 19

PÔLE **SANTÉ**

Médecin : Mme ROUSSEAUX-DURY Marine : 04 73 53 63 41
Dentiste : M. DURANTON Christophe : 04 73 53 63 47
Kinésithérapeute : M. TREFFANDIER Alexandre : 04 73 53 66 78
Pharmacie : Mme CHAPELAT Nicole : 04 73 53 67 49
Infirmières
• **Place Saint David :** 04 73 53 63 41
Mme SAINT ANDRE Virginie
Mme DUBERTRAND Caroline
• **Place de l'église :** 06 99 49 12 80
Mme LORCERIE Claudine

INFOS **DÉCHETTERIE**

Route de Ravel D20, à Lezoux
Ouverture du mardi au samedi inclus.
Horaires
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.
Le samedi de 8 h à 18 h (non stop).

LES **TARIFS**

CANTINE 2017/2018

Enfants orléatois	3.70€
Enfants Communes extérieures	4.05 €
Adultes	6.90 €

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

	Tarifs été 1er mai au 30 septembre	Tarifs hiver 1er octobre au 30 avril
Habitants d'Orléat	260 €	350 €
Associations	260 €	350 €
Habitants hors commune	570 €	660 €
Vaisselle	65 € forfait	
Tables rondes	12 € l'unité	
Bancs et plateaux (8 personnes)	9 € l'ensemble	Retrait : vendredi 14 h Restitution : lundi 8 h 30

Règlement par chèque uniquement.

CIMETIÈRE

• Concessions 5 m² : 660 € (enregistrement 25 €),
• Concessions 2.5 m² : 330 € (enregistrement 25 €),
• Columbarium et cavurnes : 660 € (enregistrement 25 €).

Depuis le 1er décembre 2009, les concessions ne sont plus vendues à perpétuité mais pour 50 ans renouvelable.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

• **Taxe de branchement assainissement collectif**
600 € TTC (depuis le 1er juillet 2012), suivant délibération du conseil municipal du 25 juin 2012.
• **Participation de raccordement au réseau d'eaux usées**
2 200 € TTC (depuis le 1er juillet 2012), suivant délibération du conseil municipal du 10 juin 2013.
• **Redevance assainissement** (facturée au 2ème trimestre de l'année en cours), pour 2018 : 1.90 € TTC le m³. Le montant de la redevance est calculé sur la consommation d'eau potable de l'année précédente.
• **Taxe loi sur l'eau** (pour la modernisation des réseaux de collecte à l'initiative de l'Agence de l'Eau), pour 2018 : 0.18 € TTC le m³.

EAUX PLUVIALES

PARTICIPATION DE RACCORDEMENT AU RESEAU D'EAUX PLUVIALLES

• **Si le réseau d'eaux pluviales est existant :** le coût de raccordement sera facturé au coût réel, suivant délibération du conseil Municipal du 26 septembre 2011.
• **En l'absence de réseau :** vous avez l'obligation de garder les eaux pluviales sur votre terrain, au moyen de puits perdus, cuves de récupération d'eau, etc. suivi d'un exutoire au fossé d'eaux pluviales (s'il existe).

VOS CONTACTS **MAIRIE**

AURÉLIE ***DOMERGUE***
Agence postale
État civil
Location salle des fêtes
contact@orleat.com

FRANÇOISE ***POTON***
Urbanisme
Permanences
mardi et vendredi après-midi et samedi matin).
urbanisme@orleat.com

SYLVIE ***CORNET***
Élections
Comptabilité
Cantine
comptabilite@orleat.com

SYLVIE ***CHALABREYSSE***
Responsable de la cantine scolaire Jean-Touron
mairie@orleat.com

OLIVIER ***AUZANCE***
Responsable des Services Techniques
servicestechniques@orleat.com

JEAN-PAUL ***MALLET***
Chef d'équipe des services techniques
Responsable des espaces verts

MAIRIE **ORLÉAT**

Tél. 04 73 73 13 02
4, rue des Fougères – 63190 Orléat
Mail : mairie@orleat.com

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT
• lundi /mardi/ jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.
• mercredi : 8h30/12h
• vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14h à 17 h.
• samedi : de 9 h à 12 h
Site internet : www.orleat.com

AGENCE **POSTALE**

OUVERTURE DE L'AGENCE
• lundi/mardi/jeudi/vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h
• mercredi 8 h 30 à 12h
• samedi de 9 h à 12 h.
Tél. 04 73 73 17 89

MERCI

L'équipe municipale remercie très chaleureusement les **Sapeurs-Pompiers de Lezoux et de Thiers** qui interviennent sur la commune, ainsi que la Brigade de **Gendarmerie de Lezoux**, qui effectue des patrouilles très fréquemment sur Orléat.

AGENDA 2018

AGENDA DES MANIFESTATIONS 2018

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
L 1 Jour de l'An	J 1	J 1	D 1 Pâques	M 1 Fête du Travail	V 1
M 2	V 2	V 2	L 2 L dePâques	M 2	S 2 CONCERT CLE DE SOL Salle des Fêtes
M 3	S 3	S 3	M 3	J 3	
J 4 Assemblée Générale Club de L'Amitié Salle des fêtes	D 4 LOTO Amicale des Ecoles Salle des Fêtes	D 4 LOTO Sté de Chasse la Communale Salle des Fêtes	M 4	V 4	D 3 RANDONNEE RALLYE Amicale des Ecoles Départ Ecole Jean-Touron
V 5	L 5	L 5	J 5	S 5	
S 6 VŒUX DU MAIRE 11 h Salle des Fêtes	M 6	M 6 CONCOURS DE BELOTE FNACA Salle des Fêtes	V 6	D 6	L 4
D 7	M 7 CONCOURS DE BELOTE Club de L'Amitié Salle des Fêtes		S 7	L 7	M 5
L 8		M 7	D 8	M 8 Victoire 1945	M 6
M 9	J 8	J 8	L 9	M 9	J 7
M 10	V 9	V 9	M 10	J 10 Ascension	V8
J 11	S 10	S 10	M 11	V 11	S 9 SOIREE PAËLLA Syndicat d'Initiative Salle des Fêtes
V 12	D11	D 11 THE DANSANT Club de L'Amitié - S Fêtes	J 12	S 12	
S 13	L 12	& VENTE BRIOCHES Amicale des Ecoles	V 13	D 13 THE DANSANT Club de L'Amitié Salle des Fêtes	D 10
D 14	M 13		S 14		L 11
L 15	M 14	L 12	D 15	L 14	M 12
M 16	J 15	M 13	L 16	M 15	M 13
M 17	V 16	M 14	M 17	M 16	J 14
J 18	S 17	J 15	M 18	J 17	V 15
V 19	D 18	V 16	J 19	V 18	S 16
S 20	L 19	S 17	V 20	S 19 BOURSE AUTOMOBILE RETRO DORE Plaine de Bournat	D 17
D 21 FETE DU COCHON Syndicat d'Initiative 11 h Salle des Fêtes	M 20	D 18	S 21		L 18
L 22	M 21	L 19	D 22 BROCANTE Sté de Chasse la Communale Plaine de Bournat	D 20 BOURSE AUTOMOBILE RETRO DORE Plaine de Bournat	M 19
M 23	J 22	M 20	L 23		M 20
M 24	V 23	M 21	M 24	J 21	J 21
J 25	S 24	J 22	M 25	L 21 Lundi de Pentecôte	V 22
V 26	D 25	V 23	J 26	M 22	S 23 FETE DE LA MUSIQUE CLE DE SOL Base de Loisirs
S 27	L 26	S 24	V 27	M 23	
D 28	M 27	D 25 Chasse aux Œufs Amicale des Ecoles Départ Ecole Jean-Touron	S 28	J 24	D 24
L 29	M 28		D 29	V 25	L 25
M 30		L 26	L 30	S 26	M 26
M 31		M 27		D 27	M 27
		M 28		L 28	J 28
		J 29		M 29	V 29
		V 30		M 30	S 30 KERMESSE Ecole Jean-Touron
		S 31		J 31	

AGENDA DES MANIFESTATIONS 2018

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
D 1	M 1	S 1	L 1	J 1 Toussaint	S 1
L 2	J 2	D 2 VIDE GRENIER Syndicat d'Initiative Base de Loisirs	M 2	V 2	D 2
M 3	V 3		M 3	S 3	L 3
M 4	S 4		J 4	D 4 LOTO RETRO DORE Salle des Fêtes	M 4
J 5	D 5	L 3	V 5		M 5
V 6	L 6	M 4	S 6		J 6
S 7	M 7	M 5	D 7	L 5	V 7
D 8 BROCANTE Sté de Chasse La Communale Plaine de Bournat	M 8	J 6	L 8	M 6	S 8 COLIS DE NOËL CCAS Salle des Fêtes
L 9	J 9	V 7	M 9	M 7	
M 10	V 10	S 8	M 10	J 8	
M 11	S 11	D 9	J 11	V 9	D 9
J 12	D 12	L 10	V 12	S 10	L 10
V 13 Feu d'artifice 22 h Base de Loisirs	L 13	M 11	S 13	D 11 Armistice 1918	M 11
S 14 Fête Nationale	M 14	M 12	D 14 THE DANSANT Club de L'Amitié Salle des Fêtes	L 12	M 12 CONCOURS DE BELOTE Club de L'Amitié Salle des Fêtes
D 15	M 15 Assomption	J 13		M 13	
L 16	J 16	V 14		M 14	
M 17	V 17	S 15	L 15	J 15	J 13
M 18	S 18	D 16	M 16	V 16	V 14
J 19	D 19	L 17	M 17	S 17 SOIREE THEATRE Syndicat D'Initiative Salle des Fêtes	S 15
V 20	L 20	M 18	J 18		D 16
S 21	M 21	M 19	V 19		L 17
D 22	M 22	J 20	S 20	D 18	M 18
L 23	J 23	V 21	D 21	L 19	M 19
M 24	V 24	S 22 FESTIVAL DE PEINTURES Couleur Automne Sports Loisirs Orléatois	L 22	M 20	J 20
M 25	S 25		M 23	M 21	V 21 Marché de Noël Place de l'Eglise ORLEAT
J 26	D 26		M 24	J 22	
V 27	L 27	D 23 FESTIVAL DE PEINTURES Couleur Automne	J 25	V 23	S 22
S 28	M 28		V 26	S 24	D 23
D 29	M 29	L 24	S 27	D 25	L 24
L 30	J 30	M 25	D 28	L 26	M 25 NOËL
M 31	V 31	M 26	L 29	M 27	M 26
		J 27	M 30	M 28	J 27
		V 28	M 31	J 29	V 28
		S 29		V 30	S 29
		D 30			D 30
					L 31